

Communiqué de presse

Zurich, le 2 octobre 2025

Étude sur l'assurance-maladie 2026 : les primes augmentent à un rythme supérieur aux chiffres officiels

Au chapitre de l'augmentation des primes d'assurance, le chiffre de 4,4% officiellement annoncé est en deçà de la réalité, comme le montre l'analyse actuelle de Deloitte. Pour les primes les plus avantageuses, l'augmentation réelle est de près de 7%. On observe en outre des différences importantes entre les régions. Dans le même temps, les écarts entre les primes les plus avantageuses des plus gros assureurs continuent de se réduire, ce qui intensifie la concurrence au-delà du simple prix. La solvabilité des caisses-maladie s'est par ailleurs nettement améliorée, notamment grâce à des ajustements méthodologiques.

L'étude annuelle sur l'assurance-maladie menée par la société d'audit et de conseil Deloitte Suisse montre que pour de nombreux assurés, l'augmentation des primes en 2026 sera plus douloureuse que ne le laissent supposer les moyennes officielles. Alors que, selon l'Office fédéral de la santé publique, l'augmentation moyenne des primes s'élève à 4,4%, l'augmentation effective dans les offres les moins chères du marché s'établit plutôt aux alentours de 7%. Pour les ménages, cette hausse représente un surcoût moyen de 23 francs par mois, avec des différences parfois considérables selon les régions et les choix politiques.

Hausse des primes variable selon les régions

Un élément notable est l'écart observé entre les différentes régions. Tandis que certains cantons, tels que celui de Zoug, bénéficient même d'une baisse des primes du fait des ajustements du financement des prestations hospitalières par le canton, les assurés d'autres cantons, comme le Tessin ou le Valais, doivent s'attendre à de fortes augmentations. « Cela montre clairement que le fardeau financier des primes d'assurance-maladie n'est pas seulement le fruit de l'évolution des coûts de la santé, mais qu'il s'explique également, dans une large mesure, par les conditions-cadres régionales et politiques », explique Marcel Thom, responsable Assurances chez Deloitte Suisse.

L'enquête représentative menée auprès de près de 1'300 assurés dans le cadre de l'étude met également en lumière une forte propension à changer d'assurance en 2026. Entre 7 et 10% de tous les assurés, soit jusqu'à 900'000 personnes, devraient changer d'assurance de base. Cette dynamique est alimentée par la persistance de la sensibilité aux prix, conjuguée aux nombreux portails de comparaison numériques à disposition et à l'importance croissante des contrats conclus directement en ligne.

Une solvabilité considérablement renforcée

L'étude nous apprend également que la stabilité financière des assureurs-maladie s'est améliorée. Le taux de solvabilité indique la solidité financière d'une caisse par rapport à ses obligations légales. Les facteurs clés responsables de l'amélioration des taux de solvabilité sont, d'une part, les réserves accrues des assureurs. D'autre part, les ajustements méthodologiques apportés par l'Office fédéral de la santé publique pour déterminer le taux de solvabilité et la baisse des réserves minimales réglementaires qui en a résulté ont également contribué de manière décisive à l'amélioration des taux, laquelle s'établit en moyenne à 25%.

« Grâce à leur solvabilité accrue, les assureurs disposent désormais d'une base solide pour s'affirmer sur un environnement de marché de plus en plus concurrentiel. Mais si cette stabilité crée de la stabilité, elle n'est pas pour autant une fin en soi. La question est de savoir si les assureurs vont réagir de manière proactive face à la vague de changements d'assurance qui concerne jusqu'à 10% des assurés – à savoir grâce à des offres précises, une communication ciblée et une qualité de service mesurable, tant en ligne qu'en présentiel », poursuit Marcel Thom.

Un démarchage téléphonique massif malgré l'interdiction légale

Malgré le durcissement des dispositions légales en la matière, les appels non sollicités pour le placement de produits d'assurance maladie restent très répandus. Environ 44% des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu au moins un appel de cette nature depuis le début de l'année 2025, alors même que les appels non sollicités sont officiellement interdits. Dans 62% des cas, l'identification de l'opérateur à l'origine de l'appel était possible, mais dans plus d'un tiers des cas, l'origine de l'appel était non identifiable. Point particulièrement critique, 70% des personnes qui se sont prêtées à un entretien ne se souviennent pas avoir reçu par la suite un compte rendu de l'entretien-conseil bien que cela soit partiellement obligatoire.

Comme l'explique Marcel Thom : « L'interdiction du démarchage téléphonique non sollicité semble avoir peu d'effet dans la pratique, d'autant plus qu'un grand nombre d'assurés ne se souviennent pas toujours clairement s'ils ont par le passé accepté, sans s'en rendre compte, d'être contactés par téléphone. Néanmoins, le nombre élevé d'appels non sollicités porte un coup à la confiance accordée au secteur. »

Des opportunités pour les assureurs

L'étude montre également que la population demeure très attachée à l'assurance de base, laquelle donne pleinement satisfaction d'une manière générale. Seules quelques personnes interrogées ont dit être insatisfaites. Dans le même temps, la propension à changer d'assurance augmente sensiblement dès lors que la hausse se situe aux alentours de 30 francs par mois. Si l'idée d'une caisse unique continue de recueillir un large soutien, de grandes incertitudes persistent auprès de la population quant à la forme concrète que prendrait un tel modèle.

Les assureurs de premier plan figurant dans le classement Deloitte abordent la saison commerciale avec des offres attrayantes et un positionnement sur le marché. Fait frappant : les écarts de prix entre les primes les plus basses des différents prestataires se réduisent de plus en plus. Marcel Thom : « Les écarts de prix ne suffisent donc plus à eux seuls pour se démarquer durablement de la concurrence. Il sera déterminant que les assureurs parviennent à créer de nouveaux facteurs de différenciation au travers d'expériences clients numériques, de conseils transparents et de processus efficaces. »

Et Marcel Thom de conclure : « Si la solvabilité accrue crée de la stabilité, elle n'est pas pour autant une fin en soi. La question est de savoir si les assureurs vont réagir de manière proactive face à une vague de changements d'assurance qui concerne jusqu'à 10% des assurés – à savoir grâce à des offres précises, une communication ciblée et une qualité de service mesurable, tant en ligne qu'en présentiel. »

À propos de l'étude

L'étude « Assurance-maladie Suisse : situation des primes en 2026 » de Deloitte repose, d'une part, sur une analyse détaillée des données publiées par l'OFSP et d'autres organismes, accessibles au public. D'autre part, une enquête représentative a été menée sur la période août-septembre 2025 auprès de 1'285 personnes résidant en Suisse, en collaboration avec un institut d'études de marché de premier plan.

Contact : Michael Wiget
Responsable Communication Externe
Tél. : +41 58 279 70 50
E-mail : mwiget@deloitte.ch

Contact : Kevin Capellini
Communication externe
Tél. : +41 58 279 59 74
E-mail : kcapellini@deloitte.ch

Deloitte Suisse

Deloitte offre des services intégrés en Audit & Assurance, Tax & Legal, Strategy, Risk & Transaction Advisory et Technology & Transformation. Nous associons notre vision et nos capacités d'innovation dans de multiples disciplines à notre connaissance du monde des affaires et de l'industrie pour accompagner nos clients dans leur trajectoire vers l'excellence, partout dans le monde. Avec environ 2'700 collaborateurs répartis sur les sites de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich (siège), Deloitte propose ses services à des entreprises et à des institutions de toutes formes juridiques et de toutes tailles, opérant dans tous les secteurs d'activité.

Deloitte SA est une filiale de Deloitte North and South Europe (NSE), société affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL) qui emploie plus de 460'000 collaborateurs dans plus de 150 pays.

Note à la rédaction

Dans la présente information aux médias, la désignation Deloitte fait référence aux filiales suisses de Deloitte NSE LLP, une société affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), une « UK private company limited by guarantee » (une société à responsabilité limitée de droit britannique). DTTL et son réseau de sociétés affiliées forment chacune une entité juridique indépendante et séparée. DTTL et Deloitte NSE LLP ne fournissent pas elles-mêmes de services aux clients. Pour une description de la structure juridique de DTTL et de ses sociétés affiliées, veuillez consulter le site www.deloitte.com/ch/about.

Deloitte SA est une société d'audit agréée et surveillée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) et par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les informations contenues dans cette information aux médias étaient correctes au moment de l'envoi.



© 2025 Deloitte SA